

Achats hospitaliers

La Commission européenne accorde 2 millions d'euros au projet HAPPI

22.05.12 - 15:05 - HOSPIMEDIA | Deux millions d'euros ont été octroyés par la Commission européenne au projet de plateforme d'achats d'innovations "Healthy ageing in public procurement of innovation" (HAPPI), initié et coordonné par le Réseau des acheteurs hospitaliers (RESAH) d'Île-de-France (lire aussi notre [brève du 16/11/2011](#)

(http://abonnes.hospimedia.fr/breves/vers_une_strategie_et_un_reseau_de_centrales_d_achats_hospitaliers_europeen), selon un communiqué du réseau diffusé lundi. Le projet HAPPI, sur la thématique du "bien vieillir", vise à développer à l'échelle européenne une "politique d'achat public conjoint d'innovation dans le secteur de la santé". À cette fin, le RESAH-IDF a constitué un consortium rassemblant "dix partenaires stratégiques" issus de six pays : cinq centrales d'achats - française, britannique, belge, italienne et luxembourgeoise - et cinq organismes "experts" sur les questions relatives à l'innovation et aux PME.

Le calendrier du projet comprend trois étapes, avec la première année consacrée à la création d'une plateforme web dédiée, destinée à collecter les offres de produits et de services innovants, assortie d'une campagne de communication afin d'inciter les entreprises à enregistrer leurs offres. "Opérationnelle en septembre 2013", selon le RESAH-IDF, cette plateforme permettra "l'année suivante d'effectuer une sélection et un classement des meilleures solutions". Enfin, au cours de la dernière année, les centrales d'achats du consortium lanceront "une série d'appels d'offres conjoints en vue d'acquérir les meilleures innovations". Sur les deux millions d'euros alloués à HAPPI par la Commission, un million et demi sera utilisé pour financer sa mise en place, et les 500 000 euros restants subventionneront les acquisitions des cinq centrales d'achats à hauteur de 20% du montant des produits et services. De nouvelles centrales d'achats européennes pourront les rejoindre en cours de projet, sans toutefois accéder au financement.

C.C.

Tous droits réservés 2001/2012 - HOSPIMEDIA

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique conditions d'utilisation.